

COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

EXTRAIT DE DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15 MAI 2018

Date de la convocation :

7 mai 2018

Nombre de conseillers :

- en exercice : 9
- présents : 7
- votants : 7

L'an deux mil dix-huit, le 15 mai, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GAUME Marie-Jo. - Maire.

Étaient présents : Mme CHOPIN, Mme GAUME, M. GUINEHEUX, M. LARDEUX, M. LAURENT, M. MALTAVERNE, Mme PLANCHENAU

Étai(en)t excusé(e)(s) : Mme DEGAS, M. POCHE

Secrétaire de séance : M. GUINEHEUX

D2018-17 : CHOIX D'UN RÉFÉRENT SANTÉ

Madame le Maire présente un courrier de la Communauté de Communes du Pays de Craon et de l'Association Relais Santé Bien-Etre.

Au côté des élus, l'Association Relais Santé Bien-Etre, composée d'habitants du Pays de Craon, a pour volonté de promouvoir le bien-être et de rendre les habitants acteurs de leur santé. Ses missions sont de créer du lien avec les professionnels de santé afin d'avoir une offre de soins adaptée aux besoins et de mener des actions de prévention.

Afin de mieux connaître les attentes des habitants des 37 communes en matière de santé, le Conseil communautaire a décidé de nommer un(e) élu(e) référent(e) « santé » dans chaque commune. Leurs rôles seront de :

- Relayer les informations « santé » du territoire au conseil municipal
- Transmettre les besoins des habitants de la commune à l'association ou orienter directement les personnes vers l'association.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de nommer Madame Nathalie PLANCHENAU en tant que référent « santé ».

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 17 mai 2018.
GAUME Marie-Jo., Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20180515-D2018-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2018
Publication : 31/05/2018